



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Sandra Ferretti, Eric Godart, Aurélie SAPA FURAHA, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 21.01.20

#Objet : Avenant au contrat visant à promouvoir le développement économique local et régional#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu l'ordonnance du 19 juillet 2007 visant à associer les communes au développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Vu la décision du Conseil communal du 21 mai 2018 approuvant le contrat relatif à l'ordonnance du 19 juillet 2007 ;

Considérant qu'en sa séance du 13 janvier 2020, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de prolongé pour l'année 2020 la convention.

Vu la délibération du collège échevinal du 13 janvier 2020 décidant de signer l'avenant au contrat et de le transmettre au plus tard le 3 février 2020 comme demandé par le service public régional de Bruxelles sous réserve d'approbation du conseil communal ;

DECIDE :

D'approuver l'avenant au contrat, dont le texte est repris en annexe, entre le **Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale** et la **Commune de Watermael-Boitsfort**.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 22 janvier 2020

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jean-François de Le Hoye